



Note d'orientation stratégique (octobre 2007)

Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

Résumé analytique

Cette note d'orientation stratégique ALive, sur le **Maintien de la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne**, résulte d'un processus d'élaboration participatif et consultatif en plusieurs étapes, impliquant les principaux acteurs clés du développement du secteur de l'élevage en Afrique subsaharienne.

Les recommandations ont été validées par le Comité exécutif du Partenariat ALive le 20 septembre 2007.

Sommaire

| | |
|---|----|
| Résumé analytique | 1 |
| Introduction | 3 |
| Tendances passées et actuelles | 4 |
| Causes | 8 |
| Impact de la régression de la mobilité | 9 |
| Raisons de s'impliquer | 11 |
| La voie à suivre : vision globale et efforts de développement | 13 |
| Options stratégiques | 16 |

Cette Note d'orientation stratégique a été préparée par le Secrétariat ALive avec la contribution de Nikola Rass (Responsable), Cees de Haan et Stephen Sandford, et avec les commentaires des membres du Comité exécutif ALive. Il s'agit d'une contribution au processus en cours de revue des politiques du secteur de l'élevage en Afrique subsaharienne. Cette publication est disponible sur le site web : www.alive-online.org.

Il est conseillé de l'utiliser en combinaison avec la trousse à outils ALive sur la sécheresse, disponible sur www.alive-online.org.

En Afrique subsaharienne, les systèmes pastoraux sont très hétérogènes, mais possèdent une caractéristique commune : la mobilité du bétail, qui leur permet de s'adapter aux conditions écologiques imprévisibles de la périphérie plus sèche des régions semi-arides. Le déplacement des troupeaux sur de grandes distances – pour leur faire paître la végétation diffuse et clairsemée des parcours de la région et trouver refuge dans des sites plus favorables pendant les sécheresses – est depuis toujours le fondement du système, vital pour le bétail et les moyens d'existence. La mobilité des troupeaux s'est avérée, du point de vue environnemental, social, et en termes de productivité, la forme la plus appropriée d'utilisation des terres, dans ces périphéries plus sèches des régions semi-arides. Cela étant et compte tenu des avantages considérables qu'elle a au niveau de l'installation des familles, ses quelques effets défavorables sur les revenus et la nutrition peuvent être surmontés.

Ce système mobile subit actuellement des pressions. L'accroissement de la population humaine génère une demande de plus en plus forte de produits alimentaires et augmente, par conséquent, la concurrence autour des ressources naturelles. Cette situation déstabilise l'efficacité du système de production pastorale mobile, conduit souvent à une installation volontaire ou involontaire et accroît la vulnérabilité à la sécheresse des populations pastorales. Les politiques gouvernementales et les programmes ont une propension à renforcer ces tendances. Il s'avère par conséquent nécessaire de faciliter le développement des systèmes de production pastorale dans un environnement en mutation.

Toutefois, le potentiel d'accroissement de la production pastorale du bétail à la périphérie plus sèche des zones semi-arides est très limité, même les années où la pluviométrie est moyenne. La pression de plus en plus forte des agriculteurs sur les pâturages, l'accroissement de la population dans les groupes pastoraux, et l'utilisation efficace des ressources de pâture déjà exercée par ceux-ci font que les pâturages ont déjà atteint leur rendement maximal.

Comme première orientation stratégique, des sources alternatives de revenus doivent donc être identifiées à l'intérieur comme à l'extérieur du système pastoral, pour réduire la pauvreté des moyens d'existence pastoraux.

En second lieu, il est essentiel de maintenir la mobilité des troupeaux. En définissant cette orientation, il faudra clairement distinguer les systèmes pastoraux des régions arides et semi-arides, étant donné que ce n'est que dans les régions arides que le pâturage opportuniste est l'unique mode de production qui permette une exploitation durable des terres arides, tandis que dans les zones semi-arides, d'autres formes d'utilisation des terres doivent être prises en compte, en particulier, les systèmes agropastoraux. L'ampleur et la régularité des déplacements doivent également être prises en considération. Les différences régionales demandent donc des approches différentes et rendent inappropriée une stratégie à l'échelle du continent.

Il existe également des différences majeures au sein des zones pastorales, qui requièrent d'adopter des objectifs stratégiques et options politiques différents. Elles concernent les conflits entre les groupes de pasteurs et d'agriculteurs, ainsi qu'entre les divers groupes d'intérêts existant au sein des systèmes pastoraux (par exemple : entre

pauvres et riches, jeunes et vieux). Les vols de bétail avec violence représentent un problème important dans certaines régions. Il faut également faire la distinction entre les besoins associés aux différentes formes de systèmes pastoraux (nomades, transhumants, agro-pastoraux). Une part importante de l'élaboration des politiques et une manière d'aider à réduire les conflits consiste à faire participer toutes les parties concernées au processus d'élaboration des politiques et à autonomiser les groupes marginalisés.

L'urgence du besoin d'action a conduit plusieurs partenaires au développement à élaborer des plans d'action pour l'exploitation durable des zones pastorales et l'amélioration des moyens d'existence de leurs utilisateurs, en particulier l'*African Pastoral Policy Initiative Framework* (cadre de l'initiative africaine pour les politiques pastorales), mis en œuvre par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU-IBAR). La présente Note d'orientation stratégique Alive est parfaitement compatible avec l'initiative de l'AU-IBAR.

Recommandations

1. Mise en œuvre d'une vision globale en :

- Identifiant différents moyens d'assister la population en croissance dans les régions sèches, et en définissant le poids relatif des investissements en faveur de l'émigration par rapport à ceux soutenant une diversification et un renforcement de la production pastorale mobile, avec une prise en compte correcte des différences d'âge et d'état de santé existant au sein de la société pastorale ;
- Évaluant les compromis entre une aide aux différents systèmes en compétition pour les ressources naturelles des terres arides, et en élaborant des options d'utilisation combinée des parcours litigieux, tout en institutionnalisant les relations entre l'agriculture et le pastoralisme. Si aucune option d'utilisation combinée ne pouvait être élaborée, des moyens d'éviter les conflits violents devraient être trouvés, comme la protection contre l'empiètement par les agriculteurs des réservoirs pastoraux de secours et des corridors utilisés par le bétail.

2. Mise en place ou aide à la législation pour :

- Faciliter la mobilité des troupeaux en tant que meilleure stratégie pour rendre durable l'utilisation des zones arides ;
- Faciliter et établir des règles de déplacement transfrontalier des troupeaux, pour réduire les risques de maladies ;
- Promouvoir la protection des zones de pâturage et des accès à l'eau clés existant dans les zones arides, vitaux pour les systèmes pastoraux dans la mesure où ils servent de réserves de pâturage en cas de sécheresse ;
- Promouvoir, à travers un accès flexible aux terres et à l'eau, la cohabitation de groupes d'intérêts concurrents dans les zones arides et semi-arides, avec des règles de gestion collective.

3. Définition des politiques incitatives et des investissements nécessaires pour :

- Soutenir la mobilité permanente des troupeaux pastoraux à travers la mise à disposition de services appropriés, tels que des services nomades de santé animale ; l'installation de centres de collecte du lait et d'abattoirs mobiles ; l'introduction de technologies de communication modernes sur l'état des pâturages et des marchés ; le développement d'un enseignement et de programmes de formation adaptés ; et l'introduction de services financiers ;
- Trouver des options soutenant les moyens d'existence pastoraux en tant que gardiens des terres arides, telles que la rétribution des services environnementaux



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Introduction

Les systèmes pastoraux des régions arides et semi-arides d'Afrique subsaharienne avaient l'habitude de faire face, de manière efficace et durable pour l'environnement, aux conditions rudes et imprévisibles qui prédominent dans ces régions. Le déplacement des troupeaux sur de grandes distances, pour leur faire paître la végétation diffuse et clairsemée des parcours de la région, et trouver refuge dans des sites plus favorables pendant les sécheresses, est depuis toujours le fondement du système, vital pour le bétail et les moyens d'existence. Toutefois, l'efficacité des systèmes pastoraux se dégrade rapidement. La mobilité des troupeaux pastoraux est restreinte par les frontières nationales et administratives, ainsi que par l'empiètement d'autres formes d'utilisation des terres sur les itinéraires du bétail et les points d'eau. De plus, la sédentarisation engendrée par la pauvreté des pasteurs conduit à une réduction de la mobilité des troupeaux pastoraux.

La présente note a pour but de fournir aux décideurs politiques nationaux et internationaux, des informations de base sur les façons d'investir dans la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique. Elle illustre les tendances qui conduisent à la sédentarisation et au déclin de la mobilité des troupeaux pastoraux. Elle comprend également un exposé des raisons clés sous-jacentes à ces tendances, ainsi que leur impact sur les pasteurs nomades. Elle fournit ensuite une justification de l'investissement et conclut en discutant les compromis possibles et en identifiant des options de stratégie en matière de développement pastoral.

• Les formes de mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, les systèmes pastoraux sont très hétérogènes, mais possèdent une caractéristique commune : la mobilité du bétail, qui leur permet de s'adapter aux conditions écologiques imprévisibles des régions arides et semi-arides. On distingue en général le régime pluviométrique monomodal du Sahel – caractérisé par des mouvements nord-sud – du régime pluviométrique bimodal de l'Afrique de l'Est, où les mouvements relativement localisés et plus imprévisibles sont fréquents¹.

Le classement des systèmes de production pastorale², par échelle et régularité des déplacements, va des systèmes pastoraux fortement nomades, tels que ceux des Mauritaniens du nord et des Namibiens, jusqu'aux systèmes pastoraux de transhumance tels que ceux des tribus nilotiques de l'Afrique de l'Est, des Berbères du Haut Atlas et les éleveurs du Maroc et de l'Éthiopie, en passant par les systèmes agro-pastoraux tels que ceux des populations sédentarisées du Zimbabwe qui mènent paître leurs troupeaux sur de petites distances³.

¹ Scoones, 1996

² Dans cette note, lorsque nous parlons strictement du mode de production pastorale nomade du bétail, nous utilisons la dénomination « systèmes de production pastorale », tandis que le terme « moyens d'existence pastoraux » désigne l'ensemble des capacités, actifs et activités nécessaires pour assurer la subsistance (Carney, 1998).

³ Niamir-Fuller, 2000



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Tendances passées et actuelles

● Croissance démographique, urbanisation et accroissement de la demande de produits d'élevage

De 1968 à 1998, la population de l'Afrique subsaharienne est passée de 274 à 628 millions⁴. D'un côté, l'accroissement démographique conduit à une augmentation des conflits entre différents systèmes de production pour l'accès aux ressources naturelles et à un déséquilibre de ces dernières, ainsi qu'à une accentuation des besoins au sein même des systèmes de production pastorale⁵. D'autre part, l'augmentation de la population induit un processus d'urbanisation. La population urbaine a augmenté d'environ 5 % par an tandis que la population rurale ne s'accroissait, elle, que de 2 %, voire moins⁶. La croissance démographique, l'urbanisation et l'augmentation des revenus, sont les moteurs d'une augmentation de la demande de produits d'élevage. Celle-ci représente une opportunité pour une meilleure intégration des produits pastoraux dans les marchés de l'élevage. Mais en même temps, la rapide augmentation de la demande de produits d'élevage s'oppose à l'utilisation des ressources traditionnelles à la base de l'élevage de bétail pastoral, qui ne peut progresser à la même vitesse.

● Sédentarisation des pasteurs

Au cours des deux derniers millénaires, la plupart des régions arides et semi-arides du monde ont connu une augmentation de la sédentarisation des populations pastorales. Ce phénomène a subi une impulsion au cours du siècle dernier⁷. Ce processus historique de sédentarisation pastorale est à l'origine de nombreuses villes des régions arides. Le nord du Kenya est remarquable à cet égard, dans la mesure où la plupart des villages et villes ne remontent qu'à une cinquantaine d'années environ, et que le pastoralisme itinérant caractérise encore une grande partie de la région⁸. De petites villes, comme Marsabit et Maralal au Kenya, affichent un important taux de croissance, de 4 à 5 % depuis 1990⁹. Le processus de multiplication des implantations n'implique pas nécessairement une plus faible mobilité des troupeaux. Il est par conséquent important de préciser que, dans le cadre de cette note, la mobilité réduite doit être comprise comme celle des troupeaux. Il a été démontré que la sédentarisation des familles offre des avantages considérables en termes d'accès aux services. Une étude récente menée au Kenya a néanmoins identifié certains effets défavorables sur les revenus et la nutrition, qui peuvent être surmontés¹⁰.

● Mobilité réduite des pasteurs et du bétail pastoral

Depuis la période coloniale, les systèmes pastoraux ont subi une pression pour modifier leur mode d'utilisation itinérante des terres. Ils ont été exposés à des contraintes diverses, parmi lesquelles le démembrement et le déplacement des territoires pastoraux entre différents pays, qui résultaient de la délimitation coloniale. Ils ont également été victimes d'erreurs politiques qui ont entraîné l'empiètement de l'agriculture et la compétition pour les ressources entre les éleveurs et la vie sauvage. Sous la pression de ces forces, combinées à la croissance démographique et au processus d'intégration aux marchés commerciaux, les systèmes pastoraux ont évolué au point d'en être parfois méconnaissables. La fréquence et les distances des déplacements du bétail ont diminué, comme l'attestent la réduction du rayon de pâturage journalier autour des campements, la réduction des mouvements entre les points de campement dans une zone pastorale, et la diminution de la fréquence et de la distance historiques des déplacements de transhumance¹¹.

⁴ Banque mondiale, 2000

⁵ ALive/LEAD, 2006 - Sandford

⁶ Banque mondiale, 2000

⁷ Niamir-Fuller, 2000 ; McPeak, John et Peter D. Little, 2004

⁸ McPeak, John et Peter D. Little, 2004

⁹ Little, Mc Peak et al., 2006

¹⁰ ALive/LEAD 2006, Sandford

¹¹ Niamir-Fuller 2000, Homann, Rischkowsky et al., 2006 ; White, 1986



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Causes

• Causes de l'accroissement de la sédentarisation

La sédentarisation des populations pastorales s'opère en réponse à divers facteurs résumés ci-dessous¹². Un diagramme décrivant les principaux liens entre les différentes causes est présenté en Annexe 1.

• Sécheresse

L'un des facteurs poussant de nombreux pasteurs hors du système pastoral, est l'apparition de longues périodes de sécheresse, comme celles des années 1970 et 1980. Suite à ces sécheresses, de nombreux éleveurs du Sahel ont été forcés de se déplacer vers le sud et de se convertir à l'agro-pastoralisme et, pour certains, de se sédentariser complètement¹³. On a observé que dans certaines régions, comme au Kenya, le processus de sédentarisation est perpétué par l'apport continu d'aide alimentaire, souvent limité aux zones périurbaines¹⁴.

• Limitations et conflits inter-états

Les pâturages étant principalement situés en bordure des États-nations (par exemple, les Sahraouis et les Touaregs au Sahara, les Foulanis/Peuls au Sahel, et les Somalis, Boranas, Afars et Karimojongs dans la Corne de l'Afrique), les conflits inter-états impliquent souvent les terres et populations pastorales. En réaction à un conflit violent, de nombreux pasteurs se réfugient dans des camps et finissent souvent par s'y installer.

• Appauvrissement

Le pastoralisme sédentaire au voisinage des petites villes, des centres de commerce, des postes de secours en cas de famine et des sources d'eau mécanisées est devenu une pratique courante en particulier parmi les foyers pastoraux appauvris¹⁵. Même si ces familles sont installées et poursuivent des stratégies économiques alternatives, incluant l'agriculture, l'agro-pastoralisme, le petit commerce et le travail salarié urbain, la majorité d'entre elles restent fidèles à l'élevage du bétail dans les savanes et les régions arides de l'Afrique.

• Départs

Un sous-groupe de personnes économiquement plus prospères constitue des troupeaux tellement importants qu'ils peuvent convertir en terres une partie de leurs richesses en bétail, ou encore investir dans des activités basées sur les villes. Ces personnes se déplacent vers le secteur sédentarisé et soit abandonnent le secteur nomade, soit deviennent propriétaires non gérants de troupeaux.

Ces processus sont souvent soutenus par des politiques gouvernementales qui mènent à la sédentarisation :

- Installation involontaire des pasteurs nomades par les gouvernements, suite à la construction d'un barrage, à la famine, à une guerre civile ou pour éviter un conflit aux frontières¹⁶.
- Incitation gouvernementale à la sédentarisation, supposée intensifier et commercialiser la production animale, et fournir de la viande moins chère aux zones urbaines.

¹² Azarya, 1996

¹³ Niamir-Fuller, 2000

¹⁴ Huysentruyt, Barrett et. Al., 2004

¹⁵ O'Leary, 1990

¹⁶ Larsen et Hassan, 2003



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

- Promotion gouvernementale de la sédentarisation pour faciliter l'administration et la prestation de services sociaux et spécifiques au bétail¹⁷.
- Faiblesse des budgets alloués aux infrastructures et aux services sociaux par des gouvernements qui, parfois volontairement, parfois sans motif clair, négligent les besoins spatiaux et temporels des pasteurs nomades par rapport à l'accès à ces services¹⁸.

- **Causes de la réduction de la mobilité des troupeaux**

- **Accroissement de la sédentarisation**

La réduction de la mobilité des troupeaux est souvent causée par la sédentarisation résultant de la pauvreté des éleveurs qui se rapprochent des centres urbains dans l'espoir d'accéder plus facilement au marché laitier et de trouver des revenus alternatifs générateurs d'opportunités. Avec de petits troupeaux et un réseau familial restreint, les éleveurs pauvres n'ont généralement pas les moyens de mener paître séparément leurs chèvres et moutons, ni de déplacer leur troupeau en fonction des saisons au delà d'un rayon de six kilomètres autour de leur point d'installation¹⁹.

Les pasteurs les plus prospères, qui recherchent des moyens d'existence en ville, peuvent encore conserver des troupeaux importants et très mobiles. Ceux-ci sont déplacés soit par d'autres membres de leur famille, soit par des éleveurs recrutés²⁰. Il a toutefois été rapporté que des propriétaires de bétail, non gérants et sédentaires, qui recrutaient des éleveurs, imposent des limites au déplacement des troupeaux pour en faciliter le contrôle.

- **Limitation de l'accès aux pâturages et aux itinéraires de transhumance**

L'accès aux pâturages et aux itinéraires de transhumance est limité par les contraintes suivantes :

- **Expansion des systèmes de culture**

L'intensification des techniques introduisant l'agriculture, comme les systèmes d'irrigation ou les variétés de plantes plus résistantes à la sécheresse, a repoussé les frontières de l'agriculture dans les zones semi-arides. En Mauritanie par exemple, la limite des terres arables a été déplacée de plus de 500 km vers le nord²¹. Depuis 1950, l'Afrique de l'Est a vu une transformation importante des pâturages en terres arables. Par exemple, sur le mont Kilimandjaro (Kenya), 13 % des parcours ont été convertis en agriculture non irriguée²².

- **Évolution des pratiques agricoles**

On peut observer un processus d'homogénéisation des systèmes de production en Afrique semi-aride, où les cultivateurs élèvent de plus en plus de bétail et où les éleveurs se mettent progressivement à l'agriculture²³. L'accumulation de bétail par les cultivateurs sape leur logique qui consiste à autoriser les troupeaux des pasteurs nomades à paître le chaume des cultures, pour bénéficier du fumier comme fertilisant. Les pasteurs nomades perdent ainsi l'accès à une source importante d'alimentation de leur bétail, sauf s'ils s'engagent eux-mêmes dans l'agriculture et revendiquent les mêmes droits d'exploitation exclusive des terres.

- **Extension des zones protégées**

Avec l'augmentation des préoccupations en matière de préservation de la biodiversité, le nombre et la surface des zones protégées sont en augmentation. En 2003, 8,7 % de l'Afrique de l'Ouest et centrale et 14,6 % de l'Afrique de l'Est et du Sud étaient protégés²⁴. Pendant longtemps, le point de vue général était que la préservation de la vie sauvage et l'élevage étaient des formes incompatibles

¹⁷ Pratt et al., 1997

¹⁸ Pratt et al., 1997

¹⁹ McPeak et Little, 2004

²⁰ ALive/LEAD Jonas Djenontin, 2006

²¹ Nori et Switzer, 2005

²² Olson, Misana et al., 2004

²³ Toulmin, 1983 ; Winrock International, 1992 ; Bourn et Wint, 1994

²⁴ UICN et PNUE, 2003



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

d'utilisation des terres qui devaient rester séparées. Cette séparation a limité l'accès aux pâturages pastoraux et à des sites importants du cycle de transhumance, tels que le fond des vallées où l'herbe reste verte même pendant la saison sèche. Cet accès limité aux sites clés a, à son tour, réduit la mobilité.

- **Méthodes restrictives de contrôle des maladies**

Dans le contexte d'un secteur de l'élevage modernisé et mondialisé, l'utilisation mobile et opportuniste des ressources naturelles par les pasteurs est sévèrement restreinte par les méthodes actuelles de contrôle des maladies, telles que les cordons sanitaires et les règlements sévères relatives à l'exportation des produits d'élevage²⁵.

- **Fragmentation des communautés par les frontières**

Le tracé des frontières des États par les puissances coloniales européennes a négligé l'intérêt des modes locaux d'utilisation des terres. Les administrations centralisées ont restreint les déplacements pastoraux au sein des unités administratives, sans aucun respect pour les besoins écologiques des pasteurs nomades, allant jusqu'à diviser le même groupe pastoral ethnique entre différents États. Les itinéraires traditionnels de transhumance n'ont rien à voir avec les frontières nationales en Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire ou au Ghana par exemple, les éleveurs viennent du Burkina Faso ou du Mali, en suivant des itinéraires de transhumance partagés entre l'ouest du Mali, la Mauritanie et le Sénégal, ou entre le Niger, le Nigeria et le Bénin.

Dans de nombreux cas, la division et la relocalisation des territoires pastoraux conduisent à des tensions politiques, impliquant souvent directement les pasteurs nomades. La commercialisation et la disponibilité des armes modernes renforcent le développement des marchés de la violence²⁶ et déclenchent des conflits de plus en plus virulents, comme on a pu l'observer dans le groupe Karamojong. L'abandon des pâturages éloignés, en raison du risque de conflits violents, est devenu commun et restreint les mouvements des troupeaux²⁷.

- **Politiques inappropriées**

Dans le passé, ces processus ont souvent été accompagnés de politiques qui négligeaient les bases fondamentales du système de production pastorale mobile.

- **Politiques et législation d'utilisation des terres**

Pendant et après la période coloniale, les systèmes d'accès aux ressources qui ont été mis en place négligeaient les systèmes foncier coutumiers existants, et sapient les autorités locales compétentes, en particulier au niveau de l'utilisation des pâturages naturels²⁸. La terre est soit devenue la propriété de l'État, soit a été privatisée au profit des colons ou des élites nationales. Le modèle de développement prédominant du milieu des années 1960 jusqu'au début des années 1980 a encore contribué à aliéner le système en introduisant des ranchs à faible densité de bétail. En se basant sur l'idée fautive que les pâturages communaux impliquent un libre accès et engendrent par conséquent un surpâturage pastoral et une dégradation, les principales interventions ont imposé la privatisation des pâturages, les clôtures, et des techniques d'amélioration nécessitant de grandes quantités d'intrants gérées par les ranchs²⁹. Bien que le concept de « capacité de charge » soit désormais remplacé dans les ranchs par celui de l'écologie de non-équilibre des terres arides qui reconnaît les avantages d'une utilisation opportune et flexible des terres, la législation de nombreux pays est encore en retard. Par exemple, dans certaines zones, la subvention des ranchs d'élevage du bétail aux dépens des pâturages utilisés par les pasteurs nomades et la vie sauvage, persiste encore³⁰.

²⁵ ALive/LEAD Daniel Mc Gahey, 2006

²⁶ Les marchés de la violence se comprennent comme des zones économiques dominées par des guerres civiles, des seigneurs de la guerre ou des bandits, et dans lesquelles émerge un système auto-entretenu, qui relie les marchés des produits de base non violents à l'acquisition violente des biens, Elwert, 1999.

²⁷ Morton, 2001

²⁸ Kirk, 2000

²⁹ Niamir-Fuller, 1999; Majok et Schwabe, 1996 ; Fratkin et al., 1994 ; Scholz, 1996

³⁰ Cullis et Watson, 2004



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

- **Des politiques d'incitation défavorables**

Au niveau international, les importations de bœuf, subventionnées par l'UE, en particulier dans le cadre de sa Politique agricole commune, ont favorisé les gouvernements africains car elles permettaient aux consommateurs urbains d'obtenir de la viande à bon marché. La baisse des marchés et des revenus, en particulier des pasteurs nomades d'Afrique de l'Ouest, les a incité à se tourner vers la culture pour compléter leur alimentation de subsistance et leurs revenus, et à abandonner leur vie nomade. Ces subventions sont à présent peu à peu supprimées.

Au niveau national, les politiques gouvernementales en matière de sécurité alimentaire ont favorisé les systèmes de cultures des céréales au détriment des systèmes pastoraux, à travers la subvention du prix des intrants tels que le matériel agricole et le carburant³¹. Ces politiques ont en retour favorisé l'empiètement des cultures sur les zones pastorales.

³¹ Pratt et al., 1997



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Impact de la régression de la mobilité

La régression de la mobilité des troupeaux pastoraux entraîne les pasteurs nomades de l'Afrique subsaharienne dans un cycle vicieux de dégradation de l'environnement, de baisse de la productivité du cheptel et d'augmentation de la vulnérabilité à la sécheresse et à la pauvreté.

• Dégradation de l'environnement

Le surpâturage a longtemps été considéré comme la principale cause de la désertification en Afrique. Toutefois, des travaux récents ont clairement démontré que le fait de permettre la prolifération de différents types d'utilisation du sol, tels que l'expansion non contrôlée de systèmes de cultures à faibles niveaux d'intrants, accompagnés de feux de brousse incontrôlés, de ramassage de combustibles en bois et d'une augmentation sans coordination du cheptel sédentaire, a une influence majeure sur la dégradation des sols³².

La théorie écologique du non-équilibre a prouvé avec succès que dans des écologies dans un état hors de l'équilibre (comme il en existe en ASS dans les ordures sèches et septentrionale des zones semi-arides), la limitation de la mobilité du bétail ou la réduction de la dépendance saisonnière vis-à-vis des ressources de pâturage par l'apport d'intrants alimentaires risquent bien plus d'affecter négativement les ressources de pâturage que d'augmenter la taille du cheptel. En raison d'une forte saisonnalité, le risque de surpâturage qui dégrade l'environnement est réduit à de courtes périodes et, par conséquent, à des zones limitées. Bien qu'une sévère dégradation et désertification soient évidentes autour des campements permanents et des points d'eau, le cas est moins fréquent dans les pâturages libres soumis à des systèmes mobiles de production extensive³³.

Il existe moins d'informations sur la sous-utilisation des pâturages abandonnés à la suite d'une installation dans d'autres lieux. Il a été souligné qu'un trop petit nombre de grands herbivores (domestiques ou sauvages) conduit à un éclaircissement de la végétation sauvage et à un fort pourcentage de sol dénudé, accentuant ainsi la dégradation³⁴. Des observations faites dans le nord-est du Sénégal montrent que le sous-pâturage réduit l'appétibilité de la production primaire, la teneur en phosphore de la terre végétale, la densité herbacée et la production de biomasse³⁵.

• Déclin de la production de bétail

L'installation des populations pastorales accroît la pression sur la base fragile des ressources existant autour des villes. Cela introduit un modèle de dégradation localisée, qui réduit encore davantage la productivité du cheptel des pauvres basés en ville³⁶. On rapporte que les pasteurs nomades du Borana (Ethiopie) ont constaté un impact négatif direct de la dégradation des pâturages sur leur production laitière et les taux de conception³⁷.

Tableau 1 : Production laitière des troupeaux nomades et sédentaires au sud du Soudan³⁸

| Degré de mobilité | Rendement moyen par vache et par jour | |
|-------------------|---------------------------------------|---------------|
| | Saison sèche | Saison humide |
| Nomade | 0,73 | 1,50 |
| Sédentaire | 0,34 | 0,83 |

³² PNUF, 2000 ; Leloup, 1994

³³ Behnke, Scoones et al., 1993 ; Ellis et Swift, 1988, Hiernaux, 1996 ; De Leeuw, P.N. et Reid, R.S., 1995

³⁴ ALive/LEAD Savory, 2006

³⁵ Niamir-Fuller, 2000

³⁶ Schwartz et al., 1991 ; McPeak, 2003, Niamir, 1982 (voir tableau 1)

³⁷ Homann, 2004

³⁸ Niamir, 1982



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

- **Accroissement de la vulnérabilité à la sécheresse**

La réduction de la mobilité et la perte de pâturages de réserve en cas de sécheresse pourraient être les principaux facteurs d'accroissement de la vulnérabilité à la sécheresse des populations pastorales³⁹. De plus, en raison du changement climatique, il est probable que les sécheresses météorologiques deviendront plus fréquentes et plus sévères au cours des prochaines décennies. En outre, l'impact de la sécheresse météorologique sur les populations pastorales s'est accru, car leur capacité à l'anticiper, le supporter et y résister ainsi qu'à s'en remettre a diminué. Une mobilité sur de longues distances leur est particulièrement nécessaire pour s'adapter aux aléas de la sécheresse. Il a été prouvé qu'une mobilité réduite est liée à l'augmentation des pertes de cheptel. En utilisant le nombre de points d'eau comme indicateur de mobilité, les troupeaux les plus mobiles (utilisant en moyenne 3,3 points d'eau) n'avaient en moyenne perdu que 5 % de leur effectif, alors que les troupeaux les plus sédentaires (utilisant en moyenne 1,1 point d'eau) en avaient perdu jusqu'à 85 % au cours de la sécheresse qui a sévi au Soudan de mars 2000 à septembre 2001⁴⁰.

Il a été démontré qu'au cours de la saison sèche ou des années sèches, le bétail dépend de surfaces de terrain relativement petites faisant partie de paysages arides plus étendus, qui constituent des ressources vitales pour les animaux en période de pénurie de fourrage⁴¹. À cause de leur potentiel agricole plus élevé, ces sites clés subissent tout particulièrement l'empiètement des agriculteurs, ce qui aboutit à l'exclusion des pasteurs nomades de ces ressources pastorales vitales. Il s'en suit une perturbation importante du cycle annuel de transhumance et une plus grande vulnérabilité à la sécheresse des populations pastorales⁴².

- **Augmentation de la pauvreté**

Partout dans le monde, les pasteurs représentent l'un des sous-groupes les plus pauvres de la population et, parmi les pasteurs d'Afrique, l'incidence de l'extrême pauvreté varie de 25 % à 55 %⁴³. La baisse du niveau de vie des pasteurs nomades africains, les conduit souvent à s'installer et à rechercher des sources de revenus alternatives, telles que l'agriculture et le travail salarié, la migration vers les centres urbains ou l'aide alimentaire⁴⁴. La sédentarisation et la restriction de la mobilité réduisent à leur tour la productivité du bétail et augmentent la vulnérabilité à la sécheresse des pasteurs nomades, ce qui les entraîne dans la spirale de la pauvreté. La sécheresse pastorale affecte également les conditions du marché de l'élevage au détriment des propriétaires de bétail, et diminue la fiabilité de l'approvisionnement des marchés. Etant donné les opportunités limitées de diversification des revenus, les pasteurs à faible patrimoine tombent facilement dans le piège de la pauvreté.

³⁹ ALive 2006

⁴⁰ McPeak et Little, 2004

⁴¹ Southgate et Hulme, 2000 ; Woodhouse et al., 2000

⁴² Niamir-Fuller et Turner, 1999

⁴³ Rass, 2006

⁴⁴ Niamir-Fuller, 2000



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Raisons de s'impliquer

Les sociétés pastorales sont confrontées à des changements imposés par des pressions socioéconomiques et climatiques et n'ont que l'adaptation comme stratégie de survie. C'est pourquoi, plutôt que de promouvoir la préservation statique des systèmes pastoraux traditionnels, il serait mieux de soutenir la transition de sortie de ces systèmes⁴⁵. Ceci devrait se faire en adoptant une approche sur deux fronts : en premier lieu, la réduction du nombre des personnes et du cheptel, en facilitant l'émigration ; et en second lieu, l'investissement dans l'aide aux systèmes mobiles de production pastorale. Une telle stratégie s'accompagnerait des avantages socioéconomiques et écologiques suivants :

• **Maintien d'une utilisation efficace des ressources naturelles**

Il a été démontré, que bien que les systèmes mobiles de production pastorale atteignent des rendements par animal inférieurs à ceux des systèmes « modernes » d'élevage extensif, le pastoralisme est plus productif que ceux-ci par unité de surface⁴⁶. La contribution complète du pastoralisme mobile, exprimée en valeur économique totale (VET), montre que celui-ci utilise de façon optimale les rares ressources avec des coûts environnementaux minimaux⁴⁷. Les pâturages naturels et les ressources en eau saines que le pastoralisme mobile peut promouvoir contribuent à beaucoup d'autres aspects importants du développement économique et social, tels que les biocarburants, les produits de santé humaine et vétérinaire, les matériaux de construction d'abris, les valeurs culturelles, les services environnementaux comme le piégeage du carbone, la préservation de la biodiversité et parfois, l'écotourisme. En particulier, vu l'accroissement du changement climatique, le pastoralisme mobile représente un réservoir important de races de bétail bien adaptées, ainsi que des connaissances et une expérience en matière de bonne gestion de l'environnement⁴⁸.

• **Soutien des économies sous-régionales et nationales**

La production pastorale mobile pourrait être une force importante dans le développement régional. Les zones arides et semi-arides représentent 70 % de la superficie totale de la Corne de l'Afrique, et fournissent en moyenne 20 % à 30 % du PIB, avec un commerce sous-régional important⁴⁹. En Afrique de l'Ouest, le secteur pastoral contribue à hauteur de 10 % à 20 % au PIB total en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad ; il existe un commerce actif avec les pays du Sahel (le Burkina Faso, le Mali et le Niger par exemple) dans les parties arides et semi-arides de la région, en termes tant d'exportations de bétail vers les pays côtiers humides (exemples : Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria), que d'importations nettes. Au Tchad par exemple, l'importance des systèmes pastoraux est indéniable, la production pastorale contribuant pour 53 % au PIB agricole et rapportant annuellement à l'État plus de 100 milliards de francs CFA en taxes sur les animaux destinés au marché local et aux exportations vers les pays voisins⁵⁰.

○ Réduction de la pauvreté

L'Afrique subsaharienne est caractéristique étant donné que la majorité de la population mondiale des pasteurs nomades extrêmement pauvres (54%), réside dans la région⁵¹. Le soutien à la mobilité des troupeaux pastoraux contribuerait à inverser la spirale descendante de la sédentarisation induite par la pauvreté. En général, le soutien à la mobilité des systèmes pastoraux bénéficierait directement aux populations pastorales (environ 50 millions de personnes) des zones arides⁵², touchant ainsi certaines populations les plus démunies de la région. L'engagement d'atteindre l'OMD de réduction de moitié des niveaux de pauvreté d'ici à 2015 comporte l'obligation morale d'y inclure les pasteurs nomades.

⁴⁵ ALive/LEAD 2006 - Hezekiah G. Muriuki, Padmakumar, Daniel M. Komwihangilo, Chi Lawrence Tawah

⁴⁶ Scoones, 1994 b; Bremann et de Wit, 1983

⁴⁷ Hesse, 2006

⁴⁸ Hesse, 2006; CGRFA/WG-AnGR, 2006

⁴⁹ Little, 1996

⁵⁰ ALive/LEAD 2006 - Mahamat Bechir

⁵¹ Rass, 2006

⁵² Rass, 2006



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

- **Accroissement de la résilience à la sécheresse et renforcement de la sécurité alimentaire**

L'encouragement de la pratique traditionnelle des déplacements sur de longues distances vers des zones résistantes à la sécheresse (comme les oasis, les vallées, les forêts), et la protection de ces refuges contre l'empiètement augmenterait la résilience à la sécheresse de la population pastorale et contribuerait ainsi au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire⁵³. L'amélioration de l'état des parcours naturels et les ressources en eau pour la production pastorale, permettrait simultanément d'augmenter la disponibilité de la nourriture sauvage, de fournir des oligo-éléments vitaux et de diversifier les économies régionales rurales.

- **Réduction des conflits violents**

Les pasteurs nomades sont plus impliqués et/ou affectés que d'autres groupes par les tensions sociales souvent dues à la compétition pour l'utilisation des ressources naturelles. Ce type de situations tant transnationales que nationales se retrouve par exemple au Sénégal/Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Kenya/Somalie, en Tanzanie, au Bénin et au Soudan⁵⁴. Des politiques sont nécessaires pour empêcher la recrudescence des vols de bétail, la violence, les émeutes, la guerre civile et l'extrême pauvreté due aux conflits d'intérêts.

⁵³ ALive/LEAD 2006 - Guilherme Lanna Reis, Tony Rinaudo, Colin Nott, Michel Ferry, Slimane Bedroni et Charles Okoli ; ALive 2006

⁵⁴ Van Driel, 2001; Shazali et Ahmed, 1999



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ La voie à suivre : vision globale et efforts de développement

Par définir une vision globale, élaborer les stratégies politiques et identifier les instrument politiques permettant d'atteindre l'objectif politique général fixé pour le développement pastoral, la première chose à faire est de discuter celui-ci en profondeur⁵⁵.

Vision globale : *L'évolution du rôle de la production pastorale de bétail dans les moyens d'existence pastoraux, et la limitation croissante de son potentiel d'extension rendent vitale et urgente la recherche d'une plus grande diversification des sources de revenus. Cela exige une vision pour que le développement des terres arides soit durable et équilibre les compromis opérés entre l'accroissement de la demande alimentaire et les exigences environnementales, dans le cadre de la dégradation croissante des parcours.*

L'élaboration de politiques implique toujours une analyse des différents groupes d'intérêt et une prise de décision entre les options de soutien aux divers intérêts. Il est donc essentiel que toutes les parties concernées participent au processus d'élaboration des politiques. L'idéal serait de promouvoir la coexistence de ces groupes en identifiant des stratégies politiques utiles aux besoins de chacun d'eux, tout en contribuant à un objectif unique et commun. En ce qui concerne le développement des politiques relatives aux systèmes pastoraux, il est important de réaliser qu'il

n'y a pas seulement les groupes d'intérêts entretenant des relations conflictuelles avec le secteur pastoral, mais qu'il existe aussi divers groupes d'intérêts au sein même de celui-ci (les pasteurs nomades pauvres et riches, les jeunes et les vieux, par exemple).

● S'assurer de la participation de toutes les parties concernées

Par le passé, la marginalisation des pasteurs nomades et leur peu d'influence sur les processus politiques ont trop souvent abouti à des malentendus, à un manque de connaissances et du dédain pour l'efficacité et les besoins des systèmes pastoraux mobiles des zones arides et semi-arides. Pour garantir que toutes les parties prenantes sont associées à la définition de la vision à long terme, les étapes suivantes doivent être suivies :

● Larges consultations

Pour définir la vision à long terme et les étapes nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci, il est indispensable d'augmenter la prise de conscience des décideurs politiques à travers des ateliers à large audience organisés au niveau national, sous-régional et régional. Le calendrier (c'est-à-dire la synchronisation avec la préparation des principaux documents stratégiques tels que les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et les stratégies d'assistance des bailleurs de fonds), ainsi qu'une large appropriation (c'est-à-dire l'implication des départements de services sociaux et d'infrastructure) sont essentiels, en raison de la nature transversale des problèmes.

Recommandations sur l'orientation politique globale

Différentes façons de faire face à la croissance démographique sur les terres arides doivent être identifiées et un équilibre doit être recherché entre le poids à accorder aux investissements en faveur de l'émigration, et aux investissements dans la diversification et le renforcement de la production pastorale mobile. La meilleure façon d'y parvenir est un mécanisme de ciblage qui différencie les différents types de groupes (jeunes, vieux, riches, pauvres, réseau familial, etc.) et les options les mieux adaptées au soutien de leurs moyens d'existence.

Pour défendre leurs intérêts, les populations pastorales ont commencé à constituer des organisations internationales comme l'Alliance mondiale des peuples indigènes mobiles (WAMIP - 2002) et le Conseil mondial des éleveurs (1997), ainsi qu'à organiser des rassemblements pastoraux comme celui de Turmi (Ethiopie) en 2005. Les organisations pastorales sont de plus en plus représentées dans les rencontres internationales, par exemple au 5^{ème} Congrès mondial sur les parcs (WPC) de 2003, au Symposium mondial sur le développement durable, à la Conférence sur l'écoagriculture, au Congrès mondial sur la conservation, au Congrès mondial sur les parcs et à la 7^{ème} session de la Conférence des parties de l'UNCCD. Les premiers résultats de la participation des pasteurs à ces rencontres sont des engagements et des déclarations internationalement reconnus tels que l'engagement Karen sur les droits des gardiens de troupeaux et la déclaration de Dana pour les peuples mobiles et la conservation.

⁵⁵ Une stratégie politique est un plan d'action systématique qui, en tant qu'élément de la politique globale, est élaboré pour atteindre l'objectif de la politique. Les instruments politiques sont les moyens de la politique et les méthodes par lesquelles une stratégie politique est mise en œuvre et les objectifs politiques sont atteints.



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

Le besoin urgent d'action a conduit plusieurs partenaires au développement à élaborer des plans d'action pour l'utilisation durable des zones pastorales et l'amélioration des moyens d'existence de leurs utilisateurs, en particulier le Cadre africain de l'initiative pour des politiques d'élevage mis en œuvre par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU-IBAR). La présente note Alive d'orientation stratégique est en parfaite cohérence avec l'initiative de l'AU-IBAR.

- **Renforcer la participation des pasteurs**

Dans le passé, les pasteurs étaient moins impliqués dans les débats de politique nationale dans la mesure où ils appartiennent souvent à des minorités ethniques et/ou font paître leurs animaux dans des zones éloignées. En outre, il n'existe souvent aucun ministère en charge des questions liées aux moyens d'existence pastoraux, et le ministère de l'Élevage reste le seul ministère concerné. Toutefois, les ministères de l'élevage n'ont généralement pas pour mandat de s'occuper des problèmes d'accès aux ressources naturelles ou de disponibilité des services sociaux (enseignement, soins de santé et infrastructures).

Les organisations de pasteurs peuvent faciliter l'intégration des préoccupations et des besoins des éleveurs dans les stratégies nationales de développement, comme le montre l'exemple du Kenya (voir Encadré 1). Une meilleure représentation pastorale peut être obtenue grâce au renforcement proactif de partenariats avec les organisations de pasteurs existantes, telles que l'initiative locale du Centre pour le développement des droits des minorités (CEMIRIDE) qui soutient la Semaine des pasteurs du Kenya et la celle de l'Ouganda⁵⁶.

- **Décisions sur les alternatives clés**

Les principaux compromis techniques seront probablement les suivants :

- **Soutien à l'émigration ou investissement dans les zones pastorales et options de diversification**

La tendance à la croissance démographique sur des pâturages en régression et la réduction des options techniques de renforcement de la productivité du système de production pastorale, engendre le besoin d'assurer la subsistance de plus de personnes sur une superficie moindre, avec moins d'animaux par habitant. Sandford⁵⁷ souligne que le nombre de têtes de bétail nécessaires par foyer pastoral, et donc la capacité de charge humaine des terres sèches, dépend du degré avec lequel les pasteurs :

- ont diversifié leurs activités économiques et bénéficient par conséquent de salaires ou bénéfices ;
- reçoivent une rente des membres de la famille qui sont sortis du système ;
- peuvent utiliser le commerce pour acheter de la nourriture à meilleur marché en échange de leurs bêtes et de leurs produits.

Le compromis résultant de ce déséquilibre croissant est basé sur le poids relatif à accorder aux investissements en faveur de l'émigration, par rapport aux investissements soutenant une diversification et un renforcement de la production pastorale mobile. Toutefois, au lieu de soupeser chacune de ces options, il vaudrait mieux se demander comment les faire coexister au niveau des différents groupes (par exemple, la génération de revenus alternatifs induits par la pauvreté par rapport à la conversion du capital bétail). Ceci permet à la fois 1) de procurer des opportunités de croissance locale au niveau de la transformation, du commerce, etc., qui amèneraient à leur tour des investissements dans des infrastructures physiques et sociales de base ; et 2) d'exclure que ces activités génératrices de revenus alternatifs puissent réduire la mobilité et le surpâturage dans les zones situées autour des campements urbains, ou accroître l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles non pastorales dans les zones rurales⁵⁸.

Recommandation sur le choix entre les alternatives d'utilisation des terres arides

Le choix entre l'investissement et le soutien de différents systèmes en concurrence pour les ressources naturelles des terres arides doivent être analysés et des options d'utilisation combinée des parcours contestés doivent être trouvées pour institutionnaliser les relations entre l'agriculture et le pastoralisme. Dans le cas où aucune option d'utilisation combinée ne peut être élaborée, il faudra trouver un moyen d'éviter un conflit violent et d'identifier l'utilisation optimale des ressources des parcours contestés (par exemple, la protection contre l'empiètement par les agriculteurs de zones de pâturage de secours et de corridors pour le bétail).

⁵⁶ Alive/LEAD, 2006 - Fenke Elskamp

⁵⁷ Alive/LEAD, 2006 - Sandford

⁵⁸ Alive/LEAD, 2006 - Scoones et Devereux



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

- **Approvisionnement des zones urbaines en nourriture bon marché ou développement durable des zones rurales pauvres et marginalisées**

Pendant longtemps, l'approvisionnement des zones urbaines en nourriture bon marché a été un objectif politique pour beaucoup de pays africains. On s'est toutefois aperçu que les politiques autorisant l'importation de viande subventionnée et la subvention des intrants agricoles réduisaient les options de commercialisation des produits pastoraux, affectait négativement les termes de l'échange des produits pastoraux et, par conséquent, réduisait la capacité de charge humaine des terres arides. La poursuite des subventions aux intrants agricoles peut de plus provoquer un empiètement de l'agriculture sur les zones pastorales marginales et restreindre la mobilité. Ces deux processus entravent le développement durable des zones rurales marginales et pauvres, ce qui conduit à une émigration croissante vers les zones urbaines. Il s'en suit une spirale descendante, car le potentiel d'investissement dans les zones rurales n'est pas réalisé et les possibilités d'emploi dans ces zones sont limitées.

- **Soutien à des systèmes concurrents d'utilisation du sol sur les parcours ou options d'utilisation combinée**

La concurrence entre le pastoralisme nomade, l'agriculture et la vie sauvage pour les ressources naturelles des parcours engendre souvent des conflits. La planification ne doit pas simplement baser ses décisions sur la vision étroite d'une augmentation immédiate des rendements, lorsqu'une zone de pâturage est convertie en cultures ou séparée pour l'implantation de parcs nationaux, mais prendre en considération l'importance plus grande de ces ressources pour la viabilité de l'ensemble des systèmes pastoraux en évitant les conflits et en réduisant la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. L'accent doit surtout être mis sur le fait que, même s'il est nécessaire de discuter des choix entre les différents systèmes, il est souvent plus souhaitable de rechercher des options d'utilisation combinée.

Encadré 1 : Autonomisation et investissement pastoral au Kenya : des avantages d'être représenté

Au Kenya, le *Pastoral Forum* (association nationale des gardiens de troupeaux nomades), à travers un groupe thématique sur le pastoralisme, s'est activement impliqué dans l'élaboration du Document stratégique initial sur la réduction de la pauvreté (IDSRP) et du DSRP. Grâce à des pressions politiques fortes, le développement des terres arides et semi-arides est devenu un thème spécifique. En conséquence, les besoins particuliers d'investissement en faveur des pauvres dans les zones pastorales ont clairement été intégrés dans le DSRP du Kenya et sont désormais inclus dans la seconde phase du projet de Gestion des ressources naturelles des terres arides financé par la Banque mondiale, y compris l'identification et la priorité donnée à de plus grandes routes et infrastructures non couvertes par le crédit.

Source : Banque mondiale, Directions du développement (2005)



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

○ Les options stratégiques

Il est important de faire la distinction entre les systèmes pastoraux des régions arides et des régions semi-arides, car ce n'est que dans les régions arides que le pâturage opportuniste est l'unique mode de production qui permette une exploitation durable des terres arides ; alors que dans les zones semi-arides, d'autres formes d'utilisation des terres doivent être prises en compte, les systèmes agro-pastoraux en particulier. L'échelle et la régularité des déplacements doivent elles aussi être prises en compte lors de l'élaboration de politiques pour les populations pastorales.

• Définir des politiques incitatives

Les politiques d'incitation qui utilisent des fonds publics doivent aborder les effets externes sociaux et environnementaux négatifs et protéger le secteur contre une concurrence déloyale. En ce qui concerne la protection des systèmes pastoraux mobiles, ceci implique de prendre en compte les options d'incitation suivantes :

• Incitation à la diversification et options de départ

Le déséquilibre croissant entre les hommes, le bétail et le milieu naturel impose d'identifier et de soutenir les opportunités génératrices de revenus alternatifs.

Cela comprend la mise en œuvre de stratégies visant les effets négatifs de la sédentarisation due à la pauvreté. Les éleveurs ont tendance à se rapprocher des centres urbains pour accéder plus facilement au marché du lait et rechercher des opportunités de revenus alternatifs. L'apport d'aliments pour le bétail subventionnés, par l'importation ou l'aide, bien que souvent socialement et politiquement souhaitables, tend à engendrer une réduction de la mobilité et un accroissement du bétail dans les zones de distribution. La priorité doit par conséquent être donnée aux interventions de développement visant le renforcement de l'industrie laitière pastorale, de façon à faire coexister cette dernière avec des troupeaux mobiles grâce à une amélioration des réseaux routiers ou un soutien au développement de centres de collecte du lait⁵⁹.

Pour favoriser la diversification des revenus des éleveurs pauvres possédant des troupeaux de taille insuffisante pour en vivre, il faut identifier et soutenir dans les terres arides, des activités alternatives génératrices de revenus qui peuvent être combinées avec l'élevage de bétail sans surexploiter les ressources naturelles, telles que par exemple le tourisme, l'artisanat, la transformation et l'exploitation d'autres ressources naturelles comme l'apiculture, etc.

De nouvelles opportunités génératrices de revenus impliquent également la mise en place d'incitations encourageant les éleveurs aisés à investir localement dans la transformation ou le commerce, ainsi que dans de nouvelles formes de production commerciale dans les zones rurales⁶⁰.

Une formation et des crédits à l'investissement dans de petites et moyennes entreprises pourraient soutenir ces choix.

Enfin, dans la plupart des zones, des incitations peuvent être prévues pour faciliter le processus de sortie des systèmes pastoraux (par exemple la formation professionnelle ou le microcrédit).

• Incitations à la rétribution des services environnementaux

L'utilisation de mécanismes basés sur l'incitation, sous la forme d'une indemnisation flexible et directe des fournisseurs de services environnementaux, pourrait faciliter le passage à de meilleures options d'utilisation de la terre, plus favorables à l'environnement⁶¹. Dans les terres arides, les éleveurs, producteurs et propriétaires fonciers peuvent être rétribués pour des services

⁵⁹ ALive/LEAD, 2006 - Nancy Abeiderrahmane

⁶⁰ ALive/LEAD, 2006 : Scoones et Devereux

⁶¹ LEAD, 2006



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

environnementaux spécifiques tels que la régulation des débits de l'eau, la conservation des sols, des terrains naturels et des habitats sauvages, ou encore le piégeage du carbone⁶².

Le partage des profits tirés d'une gestion durable de l'environnement (l'éco-tourisme, par exemple) pourrait être l'une des options de financement de la rétribution des services environnementaux. Il pourrait comprendre des investissements dans la conservation de parcs nationaux, ce qui restreindrait les déplacements du bétail. Des solutions bénéfiques pour tous semblent possibles ici, par exemple en Afrique orientale et centrale où les groupes pastoraux ont réagi positivement à la planification communautaire des zones de pâturage des animaux sauvages et au fait de payer pour la conservation du milieu naturel.

- **Définir des politiques réglementant l'utilisation des ressources naturelles**
- **Développement d'une législation appropriée pour l'utilisation des terres**

Le développement d'une législation appropriée, qui garantit l'accès aux et le droit d'utilisation des pâturages vitaux et des ressources en eau, pour limiter l'empiètement (par exemple par les cultures ou l'élevage extensif), intègre diverses utilisations des ressources naturelles, et dans certaines régions, la récupération par le pastoralisme de pâturages et ressources en eau précédemment perdus est vitale pour permettre un développement durable tant social qu'environnemental du secteur pastoral.

En reconnaissant le besoin de protéger les terres pastorales contre l'expropriation, tout en permettant parallèlement des réponses flexibles à la mobilité de la transhumance, les anciens modèles traditionnels de copropriété et d'accès libre ont été remplacés par le concept de droits d'accès flous. Ceux-ci offrent un cadre permettant de réglementer le chevauchement des revendications de ressources inégales, en déplaçant l'affirmation de droits, la contestation permanente et la négociation des règles d'accès.⁶³ La loi 61-05 du Niger fait figure de pionnière dans la législation de ce concept⁶⁴.

- **Institutionnaliser la coopération entre les différents groupes d'utilisateurs**

En ce qui concerne le processus d'homogénéisation des systèmes de production qui a pu être observé, plusieurs auteurs soutiennent que l'intégration cultures-élevage pourrait ne pas être la meilleure solution, et recommandent de mettre l'accent plutôt sur la complémentarité entre la production agricole et la production animale⁶⁵.

Cela exige des institutions communautaires pour faciliter et faire respecter les contrats entre les différents utilisateurs des terres. Diverses formes de relations institutionnelles entre exploitants agricoles et pasteurs ont été décrites (voir Encadré 2). En ce qui concerne la préservation de la flore et de la faune, le point crucial est l'élaboration de moyens d'intégrer les populations pastorales

Recommandation : Mettre en place ou appuyer une législation pour :

- *faciliter la mobilité des troupeaux pastoraux en tant que meilleure stratégie d'utilisation durable des zones sèches des terres arides ;*
- *faciliter les mouvements transfrontaliers des troupeaux et mettre en place des règles pour ces déplacements, telles que le certificat ECOWAS de transhumance. Ces règles doivent réduire les risques de maladies et distinguer les déplacements pour le commerce de ceux pour le pâturage ;*
- *promouvoir la protection des zones clés de pâturage dans les régions arides, qui ont un fort potentiel agricole mais sont vitales pour les systèmes pastoraux car elles servent de réserves de pâturage en cas de sécheresse, ainsi que la protection des accès à l'eau grâce à la mise en place de corridors ;*
- *promouvoir la cohabitation entre des groupes d'intérêts concurrents dans les zones arides et semi-arides des terres arides, avec des règles de gestion collaborative. Il faut favoriser une approche flexible d'accès aux pâturages pour différents usages ou groupes, avec des droits compatibles avec les conditions actuelles.*

⁶² LEAD, 2006

⁶³ Les caractéristiques qui distinguent les droits d'accès flous comprennent : des droits multiples, des droits partiels et asymétriques, des frontières souples, des droits d'accès temporaires, la confiance mutuelle et la réciprocité (Aredo, 2004). Les hiérarchies des droits sont très fréquentes pour réguler les droits et devoirs multiples. En particulier, il est possible de faire la distinction entre : a) les utilisateurs primaires ayant la plus haute priorité au sein du territoire ; b) les utilisateurs secondaires ayant un accès saisonnier aux ressources ; et c) les « utilisateurs tertiaires » ayant un accès peu fréquent aux ressources dicté par des difficultés (Cousins, 2000).

⁶⁴ Alive/LEAD, 2006 - Harouna Abarchi

⁶⁵ Delgado, 1979; Slingerland, 2000; Scoones, 1994



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

dans la gestion des zones protégées, et de tirer profit des expériences passées, par exemple grâce au modèle UICN des paysages protégés de catégorie V.

Encadré 2 : Institutionnalisation des relations entre exploitants agricoles et pasteurs

Dans différentes régions du Sénégal, les institutions locales sont décrites comme une symbiose et une coopération entre le pastoralisme et l'agriculture. Un des éléments importants de ces formes de coopération est le respect de règles simples, telles que celle qui oblige chaque famille de pasteurs à être liée à une famille locale d'agriculteurs sédentaires. Le troupeau de la famille pastorale reste la nuit dans les champs de l'agriculteur pour les fertiliser ; ce dernier est à son tour responsable des déplacements du troupeau pendant la journée. Ces pratiques locales ont été reproduites dans la région de Sine Saloum, avec l'aide du programme GTZ PAGERNA (Projet d'autopromotion et gestion des ressources naturelles au Sine Saloum⁶⁶). Des exemples similaires de coopération institutionnalisée, entre agriculteurs sédentaires et pasteurs transhumants ont été observés dans la région de Laghouat en Algérie,⁶⁷ ainsi que dans la savane soudanaise⁶⁸.

• Gestion de l'utilisation des ressources naturelles régionales et transfrontalières

Les ressources naturelles régionales et transfrontalières doivent être gérées dans une optique de développement durable dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, et les déplacements transfrontaliers des troupeaux doivent être facilités. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, il faut réglementer l'accès aux herbages plus stables de pays du sud, comme le Bénin, le Togo et le Ghana, pour les pasteurs venus du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Ceci pourrait être réalisé à travers une révision et une adaptation des accords sur la transhumance de la Communauté nationale et économique des pays d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)⁶⁹. Ces règlements doivent également tenir compte de la nécessité de réduire les risques de maladie, et faire la distinction entre les déplacements commerciaux et pastoraux.

• Commercialisation du bétail et politiques de gestion des maladies

Même si la commercialisation du bétail, les politiques et infrastructures de gestion des maladies, telles que les cordons sanitaires, sont étendus aux zones de pâturage communal où la transhumance pastorale existe encore, un soin particulier doit être apporté aux objectifs complexes des pasteurs et à leurs modèles d'utilisation des ressources naturelles⁷⁰.

• Définir les besoins d'investissements

Les principaux investissements nécessaires au maintien de la production pastorale mobile concernent les services d'infrastructure et la recherche, comme résumé ci-après.

• Infrastructures

Les besoins d'investissements dans les infrastructures concernent principalement l'eau, le réseau des corridors traversant les zones de cultures, les marchés, les centres de collecte du lait, les abattoirs mobiles, la communication mobile et les équipements de prévisions météorologiques pour gérer la sécheresse. L'introduction de techniques modernes de communication peut être vraiment utile pour informer les populations pastorales sur l'état des parcours et des marchés. La soutenabilité de ces investissements est un problème majeur, et doit être abordée à travers des accords clairs avec les utilisateurs pastoraux, sur le partage des frais et les responsabilités d'entretien. Par exemple, les frais d'infrastructure de l'eau comme les puits, les forages, etc., pourraient améliorer leur soutenabilité et donc, permettre une meilleure distribution spatiale du bétail sur les pâturages arides. L'expérience a montré que les pasteurs accepteraient de payer pour ces services.

⁶⁶ ALive/LEAD 2006 - Nathalie Beaulieu

⁶⁷ ALive/LEAD, 2006 - Azeddine Mouhous

⁶⁸ ALive/LEAD, 2006 - Mey Eltayeb Ahmed

⁶⁹ ALive/LEAD, 2006 - Bassirou Bonfoh

⁷⁰ ALive/LEAD, 2006 - Daniel McGahey



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

• Services

Les services techniques tels que les soins vétérinaires, les informations sur le marché du bétail, les services financiers (les

Recommandation : Fournir des incitations pour soutenir et diversifier les systèmes pastoraux en :

- appuyant la poursuite de la mobilité des troupeaux, à travers des services appropriés. Ceci pourrait comprendre, suivant les conditions locales : la fourniture de services mobiles de santé animale (voir la note Alive d'orientation stratégique sur la fourniture de services de santé animale) ; l'aide au développement de centres de collecte du lait et d'abattoirs mobiles ; l'introduction de techniques modernes de communication, afin d'informer la population pastorale de l'état des pâturages et des marchés ; le développement d'un enseignement et de programmes de formation adaptés ; et l'introduction de services financiers.
- recherchant des options pour soutenir le rôle des mode de subsistance pastoraux en tant que gardiens des terres arides, à travers des choix politiques tels que le paiement des services environnementaux.

organismes bancaires, par exemple), et les services sociaux comme les soins de santé et l'enseignement, doivent être pris en compte. Les investissements comprennent la fourniture d'équipements et la formation, pour remplacer les actuels modèles statiques de santé humaine et animale ou de formation, par des modèles de service mobiles basés sur la communauté. Le problème n'est pas uniquement d'évaluer les besoins en investissements destinés à aider le système de production pastorale mobile, mais également de savoir comment les rendre rentables. Dans le cas des services vétérinaires, par exemple, c'est la fourniture des services par le personnel de santé animale de la communauté (CAHW) et les para-vétérinaires qui s'est avérée la plus rentable. Dans le domaine de l'enseignement, des décisions stratégiques majeures doivent être prises sur les programmes scolaires (en mettant l'accent sur la connaissance du pastoralisme autochtone plutôt que sur un enseignement plus formel) et sur les opérations de « formation des formateurs »⁷¹.

En ce qui concerne la santé, une des options possibles consiste à combiner les soins de santé humaine et animale de base. Cela a rarement

été mis en œuvre malgré les synergies possibles, malheureusement à un coût de transaction élevé. Il a été démontré qu'en combinant les vaccinations humaines et vétérinaires les coûts opérationnels peuvent être réduits de 15 %⁷².

• Recherche

Étant donnés les lacunes dans la connaissance des spécificités du pastoralisme mobile dans les différents pays par rapport aux problèmes soulevés dans ce document, il faut appuyer des activités de recherche menées en collaboration étroite avec les pasteurs nomades. En même temps, des indicateurs appropriés permettant de suivre la situation du pastoralisme mobile, au niveau tant national que régional, doivent être définis pour pouvoir suivre et mesurer.

Le recherche doit comprendre une revue complète de la littérature et une évaluation des leçons apprises des expériences réalisées, par exemple, les taxes sur l'eau et les pâturages, les corridors pour le bétail, la gestion intégrée bétail-faune sauvage, la gestion intégrée bétail-forêt et les réserves de pâturage. Elle doit également évaluer les activités mentionnées plus haut, tout identifiant de nouvelles incitations « prêtes à l'emploi » à essayer.

Recommandations sur la diversification au-delà de la production pastorale :

Pour faire face à l'impossibilité de faire vivre encore plus de personnes sur moins de terrain et avec moins d'animaux, une approche bien ciblée est nécessaire pour soutenir :

- l'investissement des éleveurs riches dans des opportunités locales de croissance (par exemple, la transformation des produits d'élevage) ;
- la diversification des revenus des éleveurs pauvres ayant un troupeau de taille insuffisante pour en vivre, en identifiant et appuyant des activités alternatives génératrices de revenus dans les terres arides, à combiner avec l'élevage de bétail, sans surexploitation des ressources naturelles (par exemple le tourisme, l'artisanat, la transformation et l'exploitation d'autres ressources naturelles telles que l'apiculture, etc.) ;
- l'apport de formation et de crédits à l'investissement dans les petites et moyennes entreprises ;
- la facilitation du processus de sortie du système pastoral (par exemple, à travers une formation professionnelle).

⁷¹ Kratli, 2001

⁷² ALive/LEAD 2006 - Bassirou Bonfah



Maintenir la mobilité des systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne

Annexe 1 : Arborescence des problèmes de la mobilité pastorale

